

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez
MM. GAULTIER, JAVAUD, GODFROY, et M^{lle}
NIVERLET, libraires ;

A PARIS,
Office de Publicité Départementale (Isid.
FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-
nérale (HAYAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 20 oct.)

Départs de Saumur pour Nantes.

6 heures 29 minut. soir,	Omnibus.
3 — 45 — —	Express.
3 — 20 — —	matin, Express-Poste.
10 — 23 — —	Omnibus.

Départ de Saumur pour Angers.

8 heures 2 minut. matin,	Omnibus.
--------------------------	----------

Départs de Saumur pour Paris.

2 heures 12 minut. soir,	Express.
11 — 51 — —	matin, Omnibus.
6 — 6 — —	soir, Omnibus.
9 — 20 — —	Direct-Poste.

Départ de Saumur pour Tours.

7 heures 27 minut. matin,	Omnibus.
---------------------------	----------

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. »	Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 »	— 13 »
Trois mois, — 5 25	— 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception
d'un avis contraire. — Les abonnements de-
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-
cation de temps ou de termes seront comptés
de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

Sur la foi de la *Patrie*, on a contesté la nouvelle du prochain départ du prince Napoléon pour Berlin. Cependant, le prince est parti du Palais-Royal jeudi matin, un peu après huit heures, et, à neuf heures, il quittait Paris. La *Patrie* annonce ce départ en ces termes :

« Nous avons cru pouvoir démentir, il y a deux jours, d'après des renseignements certains, la nouvelle du prochain départ de S. A. I. le prince Napoléon pour Berlin ; mais une décision nouvelle a modifié l'itinéraire de S. A. I.

« Le prince Napoléon est parti ce matin, à neuf heures, par le chemin de fer du Nord, pour la capitale de la Prusse. S. A. I. arrivera ce soir vers neuf heures à Cologne, où elle passera la nuit ; le prince repartira demain à cinq heures du matin par un train spécial, pour Magdebourg, où S. A. I. sera reçue par M. le lieutenant-général de Brandt, commandant de la 10^e division, et M. le général Trescow.

« S. A. I. est chargée d'une mission de l'Empereur des Français auprès du roi de Prusse.

« Le prince Napoléon est accompagné de M. le général comte de Salles, sénateur, qui a exercé un commandement à l'armée de Crimée ; de M. le lieutenant-colonel Bertrand, aide-de-camp du prince Jérôme, qui a commandé, sous les ordres du prince Napoléon, l'artillerie de la 3^e division de l'armée d'Orient à l'Alma et à Inkermann ; de M. le commandant Ferri-Pisani, aide-de-camp, et de M. le capitaine de Waldner, officier d'ordonnance du prince Napoléon.

« L'absence de S. A. I. doit durer une douzaine de jours. A son retour de Berlin, le prince se rendra à Manchester. »

On lit dans le *Moniteur* :

Rome, le 4 mai 1857. — Le Saint-Père s'est mis en route ce matin pour Lorette. A 7 heures, Sa Sainteté est descendue de ses appartements pour dire la messe au maître-autel de la basilique Saint-Pierre ; elle a ensuite entendu une autre messe, à la

fin de laquelle ont été récitées, à haute voix, les prières spéciales pour les voyageurs. Après quelques moments de repos dans la sacristie, Sa Sainteté a traversé solennellement l'église tout entière, accompagnée des cardinaux palatins, des ministres et d'un grand nombre de prélats et de personnages de sa cour. Elle recevait de toutes parts les hommages les plus empressés. Au bas du grand escalier, elle est montée en voiture, dont la portière a été ouverte et fermée par le doyen du Sacré-Collège, le vénérable cardinal Macchi, qui, malgré ses quatre-vingt-sept ans et ses infirmités, n'a pas voulu manquer à ce devoir. Le général de Goyon était à cheval, sur la place, à la tête des troupes françaises et romaines formant la garnison de Rome, et qui faisaient la haie jusqu'à la porte de la ville. Le général s'est tenu à la portière de droite de Sa Sainteté jusqu'à ce qu'elle ait quitté l'enceinte de Rome. Une foule nombreuse était accourue de toutes parts et remplissait l'église, la place et la route suivie par le cortège. Sa Sainteté dinera aujourd'hui à Népi, et couchera à Civita-Castellana.

« On dit que l'invitation de la Reine d'Angleterre au grand-duc Constantin lui a été transmise jeudi par lord Cowley. Le Prince a demandé à consulter l'empereur Alexandre, et le télégraphe lui a bientôt apporté une réponse favorable. C'est après avoir visité Cherbourg que le Grand-Duc ira passer quarante-huit heures à la résidence royale d'Osborn, dans l'île de Wight, et Son Altesse Impériale reviendra toucher les côtes de France pour continuer sa visite de tous les points principaux. » — Havas.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Dresde, 7 mai. — « Une correspondance de Paris du *Journal de Dresde* annonce de bonne source que le refus du Schah de Perse de ratifier le traité de paix est parfaitement avéré. »

Madrid, 7 mai. — « Par décrets royaux publiés dans la *Gazette*, le général Sauz est nommé aide-de-camp du roi en remplacement du général Urbistondo,

décédé, et le général Lemerich, capitaine général de Madrid.

« D'après les journaux de Cadix, les forces navales destinées aux Antilles doivent partir de ce port, du 6 au 8 mai. »

Marseille, 7 mai. — « Des nouvelles de Naples en date du 4 portent, qu'attendu la situation favorable des récoltes, l'exportation des pâtes est autorisée.

« M. le baron Gros partira de Toulon le 12 pour se rendre en Chine. »

Londres, 8 mai — « Le *Morning-Advertiser* assure que le prince Constantin n'est pas invité par la cour ou le gouvernement anglais à venir à Londres.

« La reine est partie pour Osborne. »

Berlin, 8 mai. — « La chambre haute a rejeté aujourd'hui, dans sa séance du soir, l'article 1^{er} adopté par la chambre des députés et relatif à une modification dans la loi de 1820 sur l'impôt des patentes. Conformément au désir du ministre des finances, la discussion se continue sur cette loi. »

Londres, 8 mai. — « Des nouvelles de New-York, du 24, apprennent que lord Napier a approuvé l'envoi d'une flotte américaine sur les côtes de l'isthme de Panama. M. le comte de Sartige, ministre de France, n'a fait aucune communication à ce sujet.

« Le Congrès a accordé à la compagnie du télégraphe sous-marin le privilège exclusif de la ligne durant 25 années.

« Les fonds sont plus bas. »

Berlin, 8 mai. — « Le Ministre de France a donné lecture à M. Fornerod d'une dépêche de M. le comte Walewski s'élevant contre la publication autorisée par le conseil fédéral, du projet de traité entre la Prusse et la Suisse.

« Le conseil fédéral a rédigé une note pour repousser les reproches adressés à cette publication. »

Turin, 7 mai. — La chambre des députés a voté le projet de loi relatif à la translation de la marine militaire à la Spezzia, à la majorité de 94 voix contre 52.

FEUILLETON

ETHEL VAN DICK.

I.

LES HÔTES INCONNUS.

A quelques lieues de Savenay, sur la route de Nantes, s'élevait, à l'époque où nous plaçons les événements que nous allons essayer de raconter, une vieille et misérable taverne qui passait depuis longtemps dans le pays pour être fort mal hantée. Nul n'eût pu dire qu'il en connût précisément le propriétaire, et pourtant la taverne n'était jamais inhabitée. Chaque soir, au contraire, vers minuit, on eût pu distinguer, à travers les fentes des volets mal joints, la clarté vacillante d'une lampe ; et quiconque se fût arrêté un instant, n'eût pas été longtemps sans entendre le refrain de quelque chanson bachique mêlé au choc des verres et au bruit des brocs sur les tables de chêne.

Lorsqu'un vol considérable avait été commis dans les environs, ou bien encore, lorsque la rumeur publique venait dénoncer à l'indignation de tous quelque meurtre audacieux, la taverne devenait tout-à-coup silencieuse pendant quelques jours, les lumières s'éteignaient, les bruits se taisaient ; on eût dit que la mort avait passé par là, emportant avec elle toute cette vie factice, tout ce mouvement éphémère ; mais une fois les rumeurs apai-

sées, une fois le meurtre oublié, la taverne ne tardait pas à reprendre ses allures habituelles, les chansons s'épanouissaient de nouveau, et les verres et les brocs repaissaient sur les tables entourées de joyeux et insouciantes buveurs.

La taverne n'avait qu'un étage et se composait de deux chambres au rez-de-chaussée et de deux chambres au premier : des tables, des chaises, quelques meubles à moitié vermoulus étaient les seuls ornements de cette demeure, qui n'aurait pas même eu un lit à offrir au voyageur égaré qui y serait venu demander l'hospitalité. Les deux chambres du premier étage étaient jonchées de paille fraîche, sur laquelle sans doute les convives ordinaires des festins nocturnes allaient chercher quelques heures de repos, après boire.

Le 6 mars 1789, vers neuf heures du soir, un jeune cavalier monté sur un beau cheval de race, quitta la petite ville de Savenay et se dirigea vers la ville de Paris. Le temps était sombre, le vent sifflait tristement dans les boulevards qui bordaient le chemin, quelques gouttes de pluie tombaient avec un petit bruit monotone sur la route ; le cavalier avait rabaisé son chapeau sur ses yeux et ramené son manteau sur ses épaules ; il laissait son cheval poursuivre sa route au petit pas, sans l'aiguillonner de ses éperons, et ne paraissait pas s'apercevoir que la bise lui fouettait le visage, que la pluie ruisselait sur ses vêtements.

Deux heures se passèrent ainsi.

Cependant, au moment où il approchait de l'endroit dont nous avons parlé plus haut, le temps sembla devenir plus sombre, la pluie redoubla et le vent se déchaîna avec une nouvelle violence plus âpre et plus désordonnée.

Le cavalier s'arrêta.

Il était près de minuit. Il avait encore plus de deux lieues à faire pour arriver à l'hôtel qu'on lui avait indiqué à Savenay ; il se demanda avec inquiétude s'il lui faudrait subir pendant un si long trajet un temps aussi détestable, et son regard se promena un instant de tous côtés, cherchant dans l'ombre une lumière quelconque qui lui indiquât un gîte humain dans lequel il pût, sinon passer la nuit, du moins attendre que l'orage se fût apaisé.

La taverne était illuminée à l'intérieur comme chaque soir, et à travers les bruits intermittents de l'orage, il crut démêler les lambeaux d'une chanson de table.

La taverne se trouvait à quelques pas, mais la nuit était épaisse et noire, et il lui eût été impossible de distinguer si cette habitation offrait quelque sécurité ; d'ailleurs, il n'y avait point à hésiter ; l'orage ne paraissait pas devoir s'apaiser de sitôt, et la pluie continuait à tomber avec la même intensité ; il sauta lestement à bas de son cheval, et courut frapper à la porte. Ce fut comme un coup de théâtre !

Madrid, 8 mai. — LL. AA. RR. le duc et la duchesse de Montpensier sont parties hier de Séville pour Madrid.

L'adresse en réponse au discours du Trône est favorable au gouvernement.

Dresde, vendredi soir. — Le *Journal de Dresde* contient la note suivante :

Le grand-duc Constantin a été invité par la reine d'Angleterre à lui faire visite à Osborne, il se rendra par suite en Angleterre.

Berlin, 8 mai. — Le Prince Napoléon vient d'arriver à 5 heures et demie ; il a été reçu en cérémonie au débarcadère, où était rangée une compagnie du 2^e régiment de la garde, par les généraux à la tête desquels se trouvait le prince Georges, fils du prince Frédéric de Prusse. Il se rend en ce moment au château royal, où ses appartements sont préparés. Le Roi le recevra au château. Demain matin, il y aura une grande parade sous les Linden en l'honneur du prince ; à midi, grand couvert au château de Charlottenbourg ; le soir, *Fernand Cortés* à l'Opéra de Berlin. Le Roi a disposé de la plupart des billets pour cette représentation.

La Chambre des seigneurs a adopté aujourd'hui toute la loi des patentes, sauf l'article qui a été rejeté hier et qui contenait des augmentations d'impôt.

La loi relative à l'impôt sur les sociétés en commandite a été votée par cette même chambre sans aucun changement.

Londres, 9 mai. — La *Press* et le *Post* annoncent positivement que le grand-duc Constantin viendra en Angleterre. Il sera reçu par la Reine, à Osborne.

Berlin, 9 mai. — Le prince Napoléon a assisté hier soir à l'Opéra, à la représentation du ballet. Il a pris place dans la loge particulière du roi, entre celui-ci et la Reine. Après le spectacle, le Prince a reçu le Président du conseil des ministres.

Marseille, 9 mai. — Le *Courrier de Constantinople*, en date du 30, annonce que la banque Wilkins a échoué. Le *Journal de Constantinople* annonce qu'une autre combinaison anglaise restreinte a été repoussée. Les banquiers turcs font des propositions inacceptables.

Des lettres disent que de nouvelles constructions dans le palais du Sultan ont été décidées.

La *Presse d'Orient* énumère des attentats multipliés qui ont eu lieu à Constantinople.

Les blés haussent à Constantinople ; hier à Marseille les arrivages ont été de 45,000 hectolitres à des prix fermes.

L'Autriche a décoré le Bey de Tunis à l'occasion d'un traité avantageux. Dans ce pays, on fera de bonnes récoltes en laines, en blés et en maïs, mais le peuple est irrité de la lourdeur des impôts et de diverses saisies. Des émigrations ont eu lieu en Algérie.

A Jérusalem, 1,200 pèlerins grecs qui s'y trouvent, donnent des craintes à cause des dissidences religieuses existant en Judée. — Havas.

Berlin, vendredi soir. — Une dépêche de Copenhague donne à entendre que M. Heinzelmann sera nommé ministre pour le Holstein. M. Heinzelmann est le président du district d'Altona à qui ce poste a été confié par M. de Scheele, dernier chef du cabinet.

Le bruit d'après lequel le roi Frédéric-Christian se proposerait d'abdiquer, prend de la consistance, et le parti ultra-danois est très-alarmé à l'idée que cette intention puisse se réaliser.

(*Morning-Chronicle*).

Madrid, 9 mai. — Hier, la Reine a donné audience à M. Simeoni, chargé d'affaires de Rome *ad interim*.

Demain, le prince Galitzin, ambassadeur de Russie, doit arriver à Madrid.

La tranquillité est parfaite sur tous les points.

Berlin, 9 mai. — Le prince Napoléon a remis hier au roi, une lettre autographe de l'Empereur concernant les affaires de Neuchâtel. Ce matin, le Prince a assisté à une grande revue sous les tilleuls à la suite de laquelle on s'est rendu à dîner à Charlottenbourg. Ce soir, il y aura grande fête à l'Opéra.

Berlin, 10 mai. — On dit que le départ du prince Napoléon aura lieu mardi prochain, et qu'il a témoigné le désir de faire aussi une visite au prince Frédéric-Guillaume à Breslau.

Le prince Napoléon a fait visite hier dans l'après-midi au ministre président du conseil. Le soir, il a paru dans la grande loge du roi à l'Opéra. La salle offrait une réunion brillante.

Vienne, 10 mai. — Un décret impérial prononce une amnistie en faveur de tous sujets non Lombards-Vénitiens, emprisonnés pour crimes de haute trahison, et ordonne de les mettre en liberté à l'exception des fugitifs. — Havas.

FAITS DIVERS.

Une des plus belles antilopes connues, l'antilope Canna, dont la taille approche de celle du cheval, a mis bas, il a quelques jours, au jardin zoologique de Gand. La reproduction de ce précieux ruminant dans nos contrées mérite d'être signalée. On sait que l'antilope Canna est originaire du cap de Bonne-Espérance, et que c'est lord Derby qui possédait à Knowley la plus belle collection d'animaux vivants, qu'il introduisit en Europe. D'après les proceedings de la société de zoologie de Londres, l'introduction de ces animaux coûta au noble lord au delà de deux mille livres sterling.

Dans la matinée du 23 avril, un léopard s'est échappé de la ménagerie de Wombwell, à Lincoln. Il paraît que le gardien, entrant dans la cage de l'animal pour la nettoyer, avait négligé d'en fermer la porte. L'animal la poussa et s'élança dehors. Dans la cour, il passa tranquillement près de deux jeunes enfants sans leur faire aucun mal, mais un petit chien ayant aboyé près de lui, il le saisit et le lança en l'air ; puis il entra dans un cabaret voisin. A la vue de ce consommateur d'une nouvelle espèce, le maître de l'établissement s'éclipsa aussitôt. Heureusement arriva en hâte un des gardiens qui saisit le léopard par le nez avec une pince de fer et le ramena ainsi dans sa cage.

Nous lisons dans l'*Akhbar*, journal d'Alger, du 5 mai :

« Nos campagnes sont magnifiques. Nos champs d'orge et de blé promettent une abondante moisson. Déjà, dans quelques places, les orges commencent à jaillir, et, pour peu que la température soit favorable, d'ici à trois ou quatre semaines, le moisson-

neur apprêtera sa faucille. Avant un mois, des échantillons de nos céréales de cette année peuvent paraître sur les marchés de France et donner à la métropole étonnée des nouvelles de sa colonie d'Afrique.

» Nous ne connaissons rien de plus éloquent et qui frappe plus vivement les yeux et l'imagination. Aussi apprenons-nous, ce soir même, qu'une circulaire de M. le gouverneur-général recommande aux préfets des trois départements et aux généraux divisionnaires de faire rechercher dans les champs les plus précoces et de la plus belle venue, une certaine quantité d'orge, de blé dur et de blé tendre, et d'expédier aussitôt que possible ces échantillons à Paris et à Marseille. »

— La vénérable impériale se prépare pour la grande chasse à courre de Fontainebleau. On va chasser d'abord cette semaine pour éveiller les chiens et fournir au grand-duc le spectacle d'une magnifique journée cynégétique.

— Le yacht impérial à hélice *la Reine Hortense*, commandé par M. Selva, capitaine de frégate, est parti de Cherbourg mardi 5 mai, à 10 heures du matin, pour se rendre à Bordeaux, où il attendra le grand-duc Constantin qui s'embarquera à son bord pour visiter nos principaux établissements maritimes de l'Océan et de la Manche. S. A. I. arrivera à Cherbourg vers la fin de ce mois.

La frégate russe *Aurora*, en relâche dans ce dernier port, a fêté mardi l'anniversaire de la naissance de l'impératrice de Russie. Elle l'a célébré par une salve d'artillerie tirée à midi ; la frégate à vapeur *l'Impétueuse* a répondu à ce salut, et ces deux bâtiments se sont pavoisés des couleurs les plus variées, en arborant à la pomme du grand mât les pavillons réunis de France et de Russie. A 3 heures, M. le préfet maritime est allé à bord de *l'Aurora*, où il a reçu les honneurs militaires attribués à son grade.

— Le commerce des cachemires de l'Inde, tant accusé jusqu'ici, prend chaque jour les allures les plus correctes et les plus franches : la COMPAGNIE DES INDES, 80, rue de Richelieu, à Paris, qui depuis quelques années déjà a acquis une grande importance dans cet article aussi bien que dans la fabrication des dentelles, doit son succès, non-seulement à l'étendue et au goût de ses assortiments mais surtout à ses prix fixes et à la régularité de ses affaires.

Elle vient de consacrer son système et de rendre incontestable pour tout le monde cette transformation dans la manière de faire, en adoptant seule, parmi les maisons de sa double spécialité : la *marque en chiffre connus*.

La clientèle de province obtient donc absolument les mêmes garanties et les mêmes avantages que la clientèle parisienne.

La *Compagnie des Indes* envoie en province, sur demande, les choix les plus complets dequels les bas prix jusqu'aux pièces les plus remarquables et les plus rares.

— La *Gazette de Cologne* publiait dernièrement une nouvelle que bien des gens ont pu prendre pour un canard, et qui néanmoins paraît être très-vraie. Voici ce dont il s'agit : Un riche anglais résidant à Carlsruhe a parié que, dans l'espace d'un an, il

Les chants cessèrent aussitôt, et les lumières disparurent.

Le cavalier attendit quelque temps et refrappa.

Même silence et même obscurité.

Il devenait évident qu'il y avait là un parti pris, et que la porte ne s'ouvrirait point de bon gré. — Il ne restait donc qu'un seul moyen, celui d'enfoncer la porte.

Après quelques minutes de réflexion, notre cavalier se mit à l'œuvre.

D'abord, il attacha son cheval à la haie vive du chemin, ensuite il sortit des fontes deux pistolets chargés qu'il glissa dans sa ceinture ; enfin, il tira son épée du fourreau, et, après s'être assuré que la poignée en était solide, il s'avança vers la porte avec la plus courageuse tranquillité. On eût pu croire qu'il avait l'habitude de ces sortes d'affaires.

Cependant, comme avant d'enfoncer les portes, tout homme bien né est à peu près tenu d'en demander la permission, et notre cavalier avait à cœur de mettre les bons procédés de son côté, il crut devoir faire une dernière sommation au maître du logis, mais cette fois de vive voix et avec la politesse d'un vrai gentilhomme.

— Holà ! tavernier, s'écria-t-il, n'as-tu pas envie de me faire passer la nuit à la belle étoile ! Suppôt du diable, veux-tu ouvrir ? ou faudra-t-il que j'enfonce la porte ?

Cette dernière sommation demeura, comme les deux

premières, sans réponse : alors il commença.

Le premier coup, quoique vigoureusement appliqué, glissa sur la porte mouillée par la pluie et ne produisit qu'un bruit formidable : quelque chose sembla remuer à l'intérieur.

Le second coup, plus savant, fit légèrement craquer les planches disjointes.

La lumière reparut.

Au troisième coup, le pommeau de l'épée pénétra de deux pouces à travers une fente.

On entendit distinctement quelques paroles échangées à voix basse.

Enfin, au quatrième, qui ébranla toute la taverne, l'hôtelier se décida à entrer en accommodement.

— Qui est là ? cria une voix rauque

— Ah ! ah ! fit le cavalier, satisfait du résultat et retenait le cinquième coup, il paraît que tu n'es ni sourd, ni mort ; ouvre !...

— Vous faites un bruit à réveiller un pendu !

— Il y a vingt ans que tu devrais l'être, maraud ; ouvre !...

La porte s'ouvrit, et le cavalier mit un pied sur le seuil, en même temps qu'il portait instinctivement la main à ses pistolets.

— Diable ! s'écria-t-il en jetant autour de la chambre un regard rapide, il paraît que j'ai réveillé bien du monde.

Il y avait dans la chambre cinq hommes mal vêtus et à mine au moins suspecte.

En ce moment, la lumière qui frappait en plein corps sur le jeune cavalier détachait vivement sur le fond noir sa silhouette élançée à laquelle la porte servait de cadre.

C'était un grand et beau jeune homme, qui pouvait avoir trente ans au plus, et dont l'allure dénotait un seigneur habitué aux bonnes façons et aux grands airs. Son pourpoint était de la dernière mode, son feutre penchait coquettement sur son oreille, de longues boucles de cheveux noirs encadraient sa blanche et pure figure, et son épée retroussait gaillardement le petit manteau qui tombait de ses épaules. Son œil vif parcourut la chambre, en avisant un siège vacant auprès du feu ; il marcha droit au foyer, se débarrassa de son manteau, posa nonchalamment ses deux pistolets sur une table qui se trouvait à sa portée, et prit place au coin de la cheminée.

— Or çà, dit-il enfin quand il eut paresseusement étendu ses jambes vers la flamme, je n'ai pas envie de me remettre en route par un temps pareil ; que celui de vous qui est ici le maître se lève et vienne me parler.

L'hôtelier se rapprocha de lui.

— Mon maître, ajouta-t-il alors, as-tu une chambre à m'octroyer ?...

— Il y en a une au premier, répondit l'hôte.

— Et peut-on y faire du feu ?

parviendrait à réunir un million de timbres-poste ayant déjà servi, de manière à pouvoir en tapisser son appartement. Pour ne pas devoir s'occuper lui-même de la besogne, il a promis, par acte passé devant notaire, à un orphelin, de lui faire don d'une somme de fr. 150,000, si le pauvre garçon réussissait à lui livrer les timbres-poste demandés. Le jeune homme a entrepris de former cette formidable collection. Déjà il a pu la faire en grande partie, mais il lui manque encore plusieurs cent mille de timbres. Maintenant il fait insérer des annonces dans les journaux, pour prier les personnes charitables de l'aider à rassembler les éléments de sa fortune future, et nous voyons dans les journaux qu'il se trouve même en Hollande des personnes qui, voulant venir en aide à l'orphelin, se sont mises à collectionner à son profit.

— On lit dans le *Journal de Rome* :

« La translation des cendres de Torquato Tasso (le Tasse) et l'inauguration solennelle du nouveau monument élevé sur sa tombe ont eu lieu le 25 avril, et ont été célébrées par l'académie del Quirito, au milieu d'une réunion nombreuse, dans l'amphithéâtre qui s'élève près du chêne dit du Tasse. Il y avait affluence de personnes distinguées par leurs titres, dans les lettres et les sciences. Un grand nombre de dames assistaient à la cérémonie. Les Em. cardinaux Altieri, Clarelli et Graude, S. Ex. le comte Collorado, M^r Pacca faisaient l'ornement de cette assemblée.

» M^{me} Milli, inspirée par la grandeur de cette cérémonie, a improvisé un hymne, et a mis ainsi fin à cette réunion extraordinaire, dont les véritables admirateurs de l'immortel chanteur de la *Gerusalemme liberata* garderont longtemps le souvenir. »

CHRONIQUE LOCALE.

La bonne musique d'ensemble cause toujours et partout une grande jouissance : elle est le langage du cœur et de l'intelligence, l'expression la plus ravissante des douces et nobles inspirations. Les payens l'appelaient le langage des dieux ; nous, nous la considérons comme une émanation céleste, surtout quand elle exprime les élans de l'âme vers Dieu : pour des chrétiens, la musique religieuse est la prière harmonisée.

Qui n'a éprouvé cette impression, au Salut, dimanche, à Saint-Nicolas. Jamais, nous n'avons été plus religieusement ému qu'en entendant le chant de l'*Ave Maria*. Est-il une musique plus riche, plus suave, plus harmonieuse, plus ravissante ? Peut-on mieux représenter le langage d'un ange ? Nous ne voulons pas, par des raisons de convenance que tout le monde appréciera, entrer dans les détails, rappeler la touchante expression des solo ; mais nous pourrions dire que des cinq morceaux chantés, l'*Ave Maria* nous a fait le plus de plaisir. Pourtant les quatre autres ont été très-bien exécutés : dans tous, une voix de soprano a fait notre admiration, et les chœurs ont été admirables d'ensemble et de précision. Ces éloges nous les distribuons avec d'autant plus d'aisance que nous ne savons à qui ils s'appliquent personnellement. Nous ne reprocherions qu'un mouvement trop précipité, selon nous, au *Regina cœli*, s'il était possible de blâmer quel-

que chose dans tant de bonne volonté et de dévouement.

A plus d'un titre, donc, la soirée de dimanche a été bonne : œuvre de religion, œuvre de bienfaisance, œuvre d'art : voilà trois titres qui seront pour les exécutants, nous l'espérons du moins, un motif puissant de se répéter au cours du mois de mai.

On sait que le roi de Sardaigne a fait battre une certaine quantité de médailles commémoratives de la campagne de Crimée, et qu'il en a remis un petit nombre à M. le maréchal Vaillant, pour être décernées aux officiers qui se sont plus particulièrement distingués dans cette immortelle campagne. — L'un de nos compatriotes, M. Quesnay de Beaurepaire, vient d'être décoré de cette médaille.

Pour chronique locale et faits divers : P.-M.-E. GODET.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Berlin, le 10 mai 1857. — S. A. I. le prince Napoléon a rendu visite, hier, à M. de Manteuffel, président du conseil des ministres.

Aujourd'hui, il y aura dîner de famille au palais du Roi, à Charlottenbourg ; dans la soirée la Cour assistera à la représentation du ballet de *Sataniella*.

Le bruit se confirme que le prince se rendra à Breslau pour rendre visite au prince Frédéric-Guillaume.

BULLETIN FINANCIER DE LA SEMAINE.

Du 50 avril au 7 mai.

Un vent plus favorable souffle depuis quelques jours sur la Bourse. De grandes difficultés se sont manifestées en liquidation, mais ce moment critique une fois passé, le marché, rendu à la liberté de ses allures, s'est avancé, d'un pas plus ferme et plus résolu, dans la voie ascensionnelle.

Le 3 0/0 était descendu en liquidation à 69 fr. Ça été le point d'arrêt de la baisse. Ce cours, qui ne représente en réalité que 67 fr. pour l'acheteur sérieux, puisqu'il aura à toucher au mois de juin un coupon de 1 fr. 80, a attiré l'attention des capitalistes, et des demandes se sont présentées sur la rente. Elle s'est relevée à 69 fr., et les vendeurs, qui s'abandonnaient à une sécurité trompeuse, se sont vus menacés dans leurs positions. Il en est résulté des rachats nombreux à terme aussi bien qu'au comptant.

On a fait de nombreux achats sur le 3 0/0 à terme et au comptant. Il s'est relevé à 69 80, et tend à regagner le cours de 70 fr. Les fonds anglais arrivent chaque jour en hausse, et les nouvelles financières de Londres s'accordent à annoncer que la situation de cette place s'améliore de jour en jour.

La rente 4 1/2 est recherchée à 92 fr. Le Crédit mobilier est calme à 43 25, ex-dividende de 90 fr. La Banque de France se négocie à 4,500.

Notre marché des chemins de fer a été un peu éprouvé en liquidation. D'importantes livraisons de titres ont appuyé les ventes des capitalistes anglais forcés par les embarras de la place de Londres à se défaire des valeurs françaises.

Les livraisons de titres ont écrasé un instant les cours ; mais, depuis deux jours, soutenus par l'influence de la rente, les chemins de fer ont repris leur équilibre et retrouvé des acheteurs pressés.

Les chemins de fer romains, dont l'émission vient d'avoir lieu avec un brillant succès, donnent lieu à actives transactions, à 561 25 et 562 50. La Caisse générale des Chemins de fer, sur laquelle on a détaché un cou-

pon de 71 fr., est demandée à 497 50 et 500 fr.

On tient la Caisse centrale de l'industrie à 157 50. La Caisse d'escompte Prost est ferme à 4 80. Le Crédit espagnol Prost se négocie à 477 50 et 4 80. C'est le seul des crédits mobiliers espagnols qui donne lieu à des affaires suivies.

La Compagnie franco-américaine se soutient. Le rapport de M. Boinvilliers sur la question des paquebots transatlantiques doit être déposé incessamment au Corps-Législatif.

On a détaché un coupon de 6 25 sur les Omnibus de Londres qui sont fermes à 97 50. La Compagnie centrale du Gaz est recherchée au-dessus du pair comme un excellent placement.

On annonce que la Compagnie marbrière du Maine, dont la souscription a obtenu un si honorable succès, sera prochainement admise au parquet.

La Société centrale des manutentions de France attire vivement l'attention des capitaux par l'élévation de son but, et l'étendue des moyens d'action dont elle dispose.

A. DUPONT.

(Correspondance générale de l'Industrie.)

Monsieur le Rédacteur,

Comme abonné étranger à la Belgique, de la *Revue complémentaire de M. Raspail*, je suis prié de faire insérer dans les journaux de la localité, qu'à partir du 15 mai courant, MM. RASPAIL transporteront leur domicile à Stahl-sous-Ucele, localité plus rapprochée de Bruxelles que Boitsfort.

Un omnibus spécial, dont le bureau se trouve au *Duc-Jean*, rue de la Putterie, à Bruxelles, fait le trajet sept fois par jour.

M. Raspail recevra les dimanche et lundi, de 2 à 5 heures, toutes les personnes munies d'un document quelconque qui établisse qu'elles ont leur domicile ailleurs qu'en Belgique.

Veuillez, je vous prie, donner la plus grande publicité à cet avis, et agréer en même temps mes civilités empressées.

Saumur, 4 mai 1857.

COMBIER-DESTRE.

Marché de Saumur du 9 Mai.

Froment (hec. de 77 k.)	27 78	Graine de luzerne .	80 —
2 ^e qualité, de 74 k.	26 70	— de colza	—
Seigle	20 40	— de lin	27 —
Orge	16 80	Amandes en coques	(l'hectolitre)
Avoine (entrée)	10 25	— cassées (30 k)	120 —
Fèves	19 20	— Vin rouge des Cot.,	compris le fût
Pois blancs	40 —	1 ^{er} choix 1836.	130 —
— rouges	58 —	2 ^e	120 —
— verts	—	3 ^e	100 —
Cire jaune (30 kil)	200 —	— de Chinon	100 —
Huile de noix ordin.	140 —	— de Bourgueil	130 —
— de chenevis	53 —	Vin blanc des Cot.,	1 ^{re} qualité 1836
— de lin	60 —	2 ^e	150 —
Paille hors barrière.	36 26	3 ^e	90 —
Foin 1835. id	65 26	Graine de trèfle	80 —
Luzerne	62 40		

BOURSE DU 9 MAI.

3 p 0/0 baisse 10 cent. — Fermé à 69 10.

4 1/2 p. 0/0 hausse 25 cent. — Fermé à 92.

BOURSE DU 11 MAI.

5 p. 0/0 hausse 05 cent. — Fermé à 69 15.

4 1/2 p. 0/0 baisse 25 cent. — Fermé à 91 75

P. GODET, propriétaire-gérant.

— Non, monseigneur.

— C'est bon ; alors je reste ici.

L'hôte parut l'examiner avec étonnement ; il échangea un regard furtif avec les hommes qui étaient restés attachés, et garda le silence.

— As-tu entendu ? reprit bientôt après le jeune cavalier.

— J'ai entendu, mon gentilhomme.

— Alors, pourquoi reste-tu ainsi debout devant moi ?

— C'est que... cette chambre est promise.

— Qu'à cela ne tienne ; je ne suis pas difficile, je la partagerai.

L'hôte échangea un nouveau regard avec ses compagnons.

— Il n'y a qu'une difficulté, mon gentilhomme, dit-il avec un embarras visible.

— Laquelle ? fit le gentilhomme.

— Les personnes qui ont retenu cette chambre ne seront peut-être pas bien aises de la partager.

— Qu'en sais-tu ?

— Je le suppose.

— Quelles sont ces personnes ?

L'hôte tombait d'embarras en embarras, et cette position augmentait sa perplexité : il eût bien voulu en finir d'une manière quelconque, mais le ton décidé du gentilhomme, et plus encore peut-être, les deux pistolets qui reposaient armés sous sa main lui en imposaient jus-

qu'à lui ôter toute présence d'esprit.

Depuis quelques secondes cependant, une altercation assez vive s'était élevée à la table. L'un des hommes que l'on appelait Georges semblait vouloir prendre un parti que ses compagnons n'étaient pas disposés à autoriser ; il en résultait un bruit de voix et de juréments qui menaçaient de devenir sérieux.

Georges quitta la table et se dirigea vers le gentilhomme ; mais celui-ci s'était déjà levé.

— Dites donc, camarades, s'écria-t-il, comptez-vous faire ce train toute la nuit ? Je vous avertis que j'ai envie de dormir.

— J'en suis fâché, reprit Georges d'un air goguenard.

— C'est que, poursuivit le gentilhomme sans prendre garde à l'interruption, je n'ai pas l'habitude de sommeiller au milieu d'un pareil bruit, et s'il vous plaisait de vous tenir tranquilles, cela m'obligerait infiniment.

— Nous voulons faire du bruit, objecta Georges.

Le jeune gentilhomme le regarda avec un calme glacial et prit un des pistolets.

— Vous n'êtes pas raisonnable, mon ami, répondit-il en jouant tranquillement avec le chien de son arme.

— Cela nous plait ainsi... fit Georges.

— Diable ! mais cela ne me plait pas à moi !... — Tant pis... Le gentilhomme lança un second regard à son inter-

locuteur et arma le pistolet qu'il tenait à la main.

— Vous m'avez l'air de vouloir faire le méchant, dit-il alors.

— Si je le veux, c'est que je le puis, répartit Georges.

— Hein ? fit son adversaire.

— D'ailleurs, ajouta-t-il, votre compagnie ne m'est pas agréable, et...

— Et quoi ?

— Et...

— Et puis ?.....

— Dam...

La physionomie du jeune gentilhomme avait revêtu tout-à-coup un caractère impérieux qui terrifia le bandit ; il serra violemment le pistolet dans sa main droite, et lui désignant de la gauche la table qu'il venait de quitter :

— Ecoutez-moi, monsieur Georges, lui dit-il d'un ton sec et plein d'une autorité superbe, vous voulez faire le brave, et ce rôle ne va pas à votre taille. — Vous allez retourner tranquillement à la place que vous venez de quitter... et si vous dites une parole trop haute, si vous faites un geste trop équivoque, je vous prie de vous souvenir que j'ai là deux pistolets chargés...

Et comme Georges semblait hésiter, il ajouta du même ton impérieux :

— J'ai la main sûre et le coup-d'œil vif !... (La suite au prochain numéro.)

Tribunal de Commerce de Saumur.

Les créanciers de la faillite du sieur Collet-Martin, chausournier, demeurant à Trèves-Cunault, sont prévenus que la délibération sur le concordat a été remise au 18 mai prochain, 8 heures et demie du matin.

Le Greffier du Tribunal,
(280) E. CORNILLEAU.

Tribunal de Commerce de Saumur.

FAILLITE HUARD-COSSE.

Les créanciers vérifiés et affirmés de la faillite du sieur Huard-Cosse, négociant à Saumur, sont invités, conformément à l'art. 537 du Code de commerce, à se trouver le lundi 18 mai prochain, à 9 heures du matin, en la chambre du conseil du Tribunal de commerce, à l'effet de recevoir le compte définitif du syndic et de donner leur avis sur l'excusabilité du failli.

Le Greffier du Tribunal,
(281) E. CORNILLEAU.

Etude de M^e DION notaire à Saumur.

Le dimanche 17 mai 1857, à midi, il sera procédé, en l'étude de M^e Dron, notaire à Saumur rue d'Orléans n^o 79, à l'adjudication en détail de la PROPRIÉTÉ DES AUBRIÈRES, située au hameau de Terrefort, commune de St-Hilaire-St-Florent.

On pourra traiter avant l'adjudication, en s'adressant à M^e DION.

Une PERSONNE, s'étant toute sa vie occupée de la garde des propriétés et des bois en particulier, désirerait trouver soit une place de garde, soit une place de régisseur. S'adresser au bureau du journal.

Etude de M^e CHEDEAU, avoué à Saumur.

ADJUDICATION DE LA BELLE MAISON OGER,
Rue Saint-Jean, 18,

Le mardi 12 mai 1857, à midi, En l'étude de M^e LEROUX, notaire à Saumur.

Etude de M^e DENIEAU, notaire à Allonnes.

A VENDRE A l'amiable, LES IMMEUBLES
CI-APRÈS DÉSIGNÉS,

Appartenant à la famille CORMERY, Savoir :

1^o Une maison d'habitation, sise au bourg et commune d'Allonnes, composée d'une cuisine, salon de compagnie, salle à manger, chambres hautes avec cheminées en marbre, greniers, hangars, cellier, écurie, cours, jardin, pièce d'eau, le tout formant un ensemble enclos de murs d'une contenance d'environ 58 ares;

2^o Une morcean de terre, planté de rangées de ceps de vigne, au lieu dit les Chénaies, dite commune d'Allonnes, d'une contenance d'environ 66 ares;

3^o Un morcean de terre, planté de sapin, situé au lieu de la Bufferie, commune de la Breille, d'une contenance d'environ 1 hectare 60 ares;

4^o Et vingt hectares environ de terre, planté de sapinière, chataigneraies, rangées de ceps de vigne, bois-taillis, en un seul ensemble, situé entre le lieu dit de Gruais et l'Etang-du-Bellay, commune de Brain-sur-Allonnes.

S'adresser à M^e DENIEAU, notaire à Allonnes. (267)

Etude de M^e LEROUX, notaire à Saumur.

A VENDRE

1^o La MAISON qu'occupait M^{me} V^e Cosse, située à Saumur, rue de la Fidélité, consistant en plusieurs appartements au rez-de-chaussée, au premier et au second étage, vastes magasins, cour et jardin; cette maison joint M. Couscher et M. Riom;

2^o Deux MAISONS se tenant, situées à Saumur, rue Brault, joignant d'un côté M. Riom, d'autre côté M. Dorizon.

S'adresser à M. BERNARD-COSSE, propriétaire à Saumur, et audit M^e LEROUX. (243)

SIMON, CORDONNIER,
Place de la Bilange,

A l'honneur de prévenir qu'il vient de recevoir un assortiment complet de CHAUSSURES pour dames et enfants, ainsi que pour hommes, au plus juste prix. (259)

A CÉDER

Présentement,

Un HOTEL fort bien achalandé, Situé près Saumur. S'adresser au Bureau du Journal.

Découverte incomparable par sa vertu.

EAU TONIQUE PARACHUTE DES CHEVEUX

De CHALMIN, chimiste.

Cette composition est infailible pour arrêter promptement la chute des cheveux; elle en empêche la décoloration, nettoie parfaitement le cuir chevelu, détruit les matières grasses et pellicules blanchâtres; ses propriétés régénératrices favorisent la reproduction de nouveaux cheveux, les fait épaisir et les rend souples et brillants, et empêche le blanchiment; GARANTIE. — Prix du flacon 3 francs.

Composée par CHALMIN, à Rouen, rue de l'Hôpital, 40. — Dépôt à Saumur, chez M. BALZEAU, coiffeur-parfumeur, rue St-Jean. PRIX DU POT: 3 FR. (292)

Fabrique et Vente en gros à Saumur, 22, rue de St-Jean. Dépôt à Saumur, chez JOZEAU, pharmacien, 40, rue St-Jean.

Saumur, P. GODET, imprimeur de la Sous-Préfecture et de la Mairie.

COMPAGNIE ANGLO-FRANÇAISE

DES CHAMPS-ÉLYSÉES ET DU BOIS DE BOULOGNE.

Siège social, 39, boulevard des Capucines, à Paris.

Raison sociale : A. VERDIER et Cie.

Gérant : ARTHUR VERDIER.

ÉMISSION DE DEUX MILLIONS DE FRANCS D'ACTIONS.

Cette Société a été définitivement constituée par acte de M^e Delapalme jeune, notaire à Paris, en date du 17 juin 1856.

Son but est d'acheter des terrains en gros lots et de les revendre par mètres. Elle a pour résultat de faire participer les petits comme les gros capitaux aux bénéfices toujours certains de ce genre de spéculation quand il est pratiqué sur une grande échelle, avec intelligence et sagesse.

Ainsi, sur 246,000 mètres acquis jusqu'à ce jour par la Compagnie, avec les 3,200,000 fr. d'actions précédemment souscrites, au prix moyen de 12 fr. 50 le mètre, 27,800 ont déjà été revendus au prix de 15 fr., 20 fr. et 22 fr.

Les charmantes villas, dont la Compagnie a imposé la construction à ses acheteurs, s'élèvent de toutes parts et assurent par cela même une plus-value considérable aux terrains voisins qui lui restent à vendre.

Elle possède encore aujourd'hui 218,200 mètres de ces terrains, sur partie desquels existent plusieurs hôtel; ils sont situés sur les points du périmètre de la capitale où se portent les classes les plus riches de la population, à la barrière de l'Étoile, aux avenues de l'Impératrice et de Saint-Cloud et dans la partie du bois de Boulogne dite Parc-des-Princes. La Compagnie ne doit rien sur ces acquisitions; seulement, une partie desdits terrains dont il a été fait apport par un des sociétaires, est encore grevée d'une somme de 730,000 fr., qui est

à la charge de ce sociétaire et sera payée par lui en juin et décembre prochains.

L'émission des deux millions d'actions est faite en vue de faciliter le développement des opérations de la Société et la réalisation des bénéfices importants qui doivent en ressortir.

Chaque action est de 100 fr. et donne droit à deux titres, savoir :

1^o Une action de capital, productive d'intérêt à 5 0/0, et remboursable à 125 fr. par voie de tirage au sort;

2^o Une action de jouissance représentant une part proportionnelle dans les bénéfices de la Société.

Les actions de 100 fr. peuvent être employées, au gré des porteurs, à acquérir ou à louer des immeubles de la Société, qui les accepte toujours au pair en paiement du prix d'acquisition ou de location.

D'où il suit que, pour 100 fr. versés, tout actionnaire se constituera un capital productif d'intérêts, plus une prime de 25 fr. et une part dans les bénéfices.

Il y a en outre pour lui, dans ce placement, une véritable garantie hypothécaire, puisque le capital social est employé à des acquisitions d'immeubles dont la valeur, sans cesse croissante, le représente toujours et même au-delà.

MAISON POLTI Frères,

7, rue Royale, à Tours.

HORLOGERIE. — BIJOUTERIE. — JOAILLERIE. — ORFÈVRE.

Les plus vastes magasins qui existent et qui rivalisent avec succès avec la capitale, tant sous le rapport de ses immenses assortiments que par ses prix modérés. — L'importance des affaires de la maison Polti, ses rapports directs avec les meilleurs fabricants, les capitaux dont elle dispose, permettront toujours aux propriétaires de cet établissement, d'offrir des avantages réels et des assortiments vraiment extraordinaires.

Seuls correspondants directs de la maison Ch. Christoffe et Cie, pour la vente de son orfèvrerie et pour tout ce qui concerne la dorure et l'argenture par les nouveaux procédés.

Dépôt des articles Tahan, etc., etc., etc.

(285)

Vu pour légalisation de la signature ci-contre.

En mairie de Saumur, le

Certifié par l'imprimeur soussigné,